

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVAGE annonce la prise en charge du déploiement FTTH sur trois nouvelles communes de Seine-et-Marne

Rueil Malmaison, le 29 janvier 2013 – Après Chevry-Cossigny, le Département de Seine-et-Marne poursuit la mise en place de son SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) et choisit la DSP Semafor77 de l'opérateur d'infrastructures COVAGE pour étendre le FTTH sur les communes de Cesson, Vert-Saint-Denis et Bailly-Romainvilliers.

Un réseau au service des foyers

SEM@FOR 77 Fort du succès du projet-pilote FTTH de Chevry-Cossigny, le Conseil Général de Seine-et-Marne a retenu la filiale Semafor77 de COVAGE, pour le déploiement de la fibre optique, l'exploitation et la commercialisation du réseau Très Haut Débit sur les trois communes de Cesson, Vert-Saint-Denis et Bailly-Romainvilliers. Au total, ce sont **18 000 habitants** soit 6 900 foyers qui sont concernés par l'arrivée de la fibre optique au domicile d'ici fin 2013.

Une infrastructure mise à disposition des opérateurs de services

Semafor77 commercialisera ses offres de connectivité à destination des opérateurs grand public dans un cadre neutre et non discriminatoire, modèle dont l'efficacité a pu être démontrée à l'occasion du projet-pilote.

« COVAGE se félicite de la confiance accordée par le Conseil Général de Seine-et-Marne pour la poursuite du développement du FTTH sur son territoire. Nous nous réjouissons de transformer, à travers ces nouveaux déploiements, l'essai marqué à Chevry-Cossigny » indique Jean-Michel Soulier, président de COVAGE.

Le projet de Cesson, Vert-Saint-Denis et Bailly-Romainvilliers

- 18 586 habitants
- 7 500 prises
- Budget : le montant de l'investissement s'élève à près de 4 millions € (portés notamment par la Région Ile-de-France et le Département de Seine-et-Marne).
- Maître d'ouvrage : Conseil général de Seine-et-Marne
- Maître d'œuvre : Semafor77

Grandes dates

Cesson et Vert-Saint-Denis :

- > Mise en place du NRO et ouverture commerciale des premières prises : décembre 2012
- > Ouverture complète du réseau à la commercialisation : juin 2013

Bailly-Romainvilliers :

- > Commercialisation dès septembre 2013

Le Projet de Chevry-Cossigny

- 3700 habitants
- 1535 prises en 2012 (le réseau pourra accueillir à terme 1900 prises)
- Maître d'ouvrage : Conseil général de Seine-et-Marne
- Maître d'œuvre : Semafor77

- 3 opérateurs : Orange, Comcable et Wibox
- 640 clients activés
- Budget : l'investissement a été porté à 1,5 million €

A propos de COVAGE

COVAGE est un opérateur d'infrastructures, spécialisé dans la conception, la construction, l'exploitation technique et la commercialisation de réseaux Très Haut Débit. Partenaire des collectivités locales pour les Réseaux d'Initiative Publique (RIP), COVAGE exploite aujourd'hui 19 réseaux destinés aux services publics, entreprises et particuliers de 2 départements et 15 agglomérations ainsi qu'un réseau de fibre autoroutier et un câble sous-marin. COVAGE a également déployé son propre réseau national de transmission. Plus de cent fournisseurs de services et opérateurs locaux, nationaux et internationaux utilisent ces réseaux. COVAGE propose une gamme de services diversifiés aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) et opérateurs de services de communications électroniques: bande passante garantie et symétrique, location de fibre noire, services d'hébergement, etc. Créé en 2006, COVAGE est détenu à parts égales par AXIA NetMedia Corporation, opérateur canadien de réseaux de nouvelle génération, et Cube Infrastructure Fund, fonds d'investissement géré par Natixis (Groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne) spécialisé dans les infrastructures et les services aux collectivités.

A propos de la politique de Département en faveur de l'aménagement numérique en Seine-et-Marne

La Seine-et-Marne est un Département pionnier en matière d'aménagement numérique. Dès 2004, le Conseil Général s'est lancé dans une politique publique ambitieuse pour lutter contre la fracture numérique autour de deux principes forts :

- Empêcher l'apparition de fractures numériques entre les zones du département en facilitant l'accès de tous à Internet.
- Offrir enfin à la Seine-et-Marne les conditions d'un dynamisme économique, culturel et social à la mesure de son potentiel.

Création du Syndicat mixte « Seine-et-Marne Numérique »

Depuis le 1er janvier 2013, la création du syndicat mixte « Seine-et-Marne Numérique » dote le département d'une structure à même de déployer les réseaux du futur, notamment de la fibre optique, jusque chez l'habitant (FTTH), dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) adopté par le Conseil Général. Une dizaine de communautés de communes (CC) ont déjà rejoint Seine-et-Marne Numérique, une autre dizaine a commencé le processus d'adhésion.

Bertrand Caparroy, 1^{er} Vice-Président du Conseil Général de Seine-et-Marne, chargé des territoires ruraux, des réseaux numériques et du développement des nouveaux usages a été élu Président du syndicat mixte, le 8 janvier dernier.

CONTACTS PRESSE

COVAGE

Nancy Boulanger - Responsable Communication - 06 11 80 61 47 - nancy.boulanger@covage.com

Alexia Mercier/ Angélique de Barros – Attachées de Presse - OXYGEN - 01 41 11 35 42/ 06 50 78 79 43 – alexia@oxygen-rp.com

CG 77 - Nadia Deghirmendjian - Responsable du pôle relations presse - 01 64 14 71 15 / 06 74 53 66 15 -

Nadia.DEGHIRMENDJIAN@cg77.fr